

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

DU 14 FEVRIER 2024 à 18h30

Présents : ARNOULD Adeline, BARROCAS Sylvianne, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, LEMAZO Karine, ROPP Jean-Marie, SCHWARTZWALDER Mahsa, STRAUSS Patrick, VAN DER HEYDEN Céline

Procurations : M. DALLONS à Mme Céline VAN DER HEYDEN,

Excusé : Jean-François RIBIERE

Absents : Régis BAZELIN, Gilles UTTEWILLER, Nathalie DONZE, Béatrice MONNIER

Secrétaire de séance : STRAUSS Patrick

Madame Claudine GOUSSET, première adjointe, fait connaître à l'Assemblée délibérante la raison de cette séance du conseil municipal en réunion extraordinaire.

Le conseil municipal, entendu la 1^{ère} adjointe, à l'unanimité, reconnaît le caractère d'urgence de la réunion et Mme la première Adjointe procède ainsi à l'examen de la seule question inscrite à l'ordre du jour.

➤ Unanimité 11 voix

DCM 2024-12 : Recrutement d'un agent d'accueil contractuel pour « France Services », l'agence postale communale, et le D.R. (dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports).

- Considérant que la commune de Saulnot est une Commune de moins de 1 000 habitants, il est nécessaire de créer un emploi permanent au grade d'adjoint administratif à temps non complet à hauteur 32 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C, afin d'assurer les fonctions suivantes : Agent d'accueil pour « France Services », l'agence Postale et le D.R. (dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports).
- La Commune recrute donc un agent contractuel en vertu de l'article L332-8 3° du code la fonction publique,
- Les crédits nécessaires à cet emploi sont inscrits au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le recrutement d'un agent d'accueil contractuel sur un emploi permanent pour « France Services », l'agence postale communale, et le D.R. (dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports).

➤ Unanimité 10 voix

Séance levée à 18h45

Fait à Saulnot le 16/02/2024

Le Maire Jean-François RIBIERE

